



### ☑ Présentation générale

- ✓ Diplôme de niveau 5 qui permet d'acquérir des compétences liées à la gestion d'une entreprise aquacole (étude des milieux aquatiques, connaissance des espèces d'élevage, étapes de production, utilisation d'outils de gestion et comptabilité, ...)
- ✓ De nombreux modules de formation.
- ✓ Obtention du diplôme : épreuves terminales et épreuves en cours de formation (CCF).

### ☑ Poursuite d'études

- ✓ Licence professionnelle
- ✓ Concours pour entrer dans une école d'ingénieurs. Il est toutefois conseillé de passer par une classe préparatoire post BTSA-BTS-DUT (CPGE ATS Biologie)

### ☑ Insertion professionnelle

- |                                 |  |
|---------------------------------|--|
| ✓ Aquaculteur/trice             | ✓ Technicien ou Assistant ingénieur en gestion d'élevage aquatique |
| ✓ Conseiller/ère agricole       | ✓ Responsable d'élevage  |
| ✓ Conseiller technicien rivière | ✓ Chef de rayon marée  |

### ☑ Etablissements proposant cette formation

Lycée de Cibeins- Misérieux (01)- 04.74.08..88.22

■ Formation scolaire

● Apprentissage

La formation par apprentissage se déroule en lien entre le Centre de Formation et l'Entreprise. Le Centre de Formation et l'Entreprise sont complémentaires et les acquis se font grâce à cette complémentarité. L'apprenti apprend en Centre de Formation et en Entreprise.

Un contrat pédagogique est signé entre les trois parties (apprenti, entreprise et centre).



### ✓ Fonctionnement par modules (M.)

#### Domaine commun à tous les BTSA

- Accompagnement du projet personnel et professionnel (M.11)
- Organisation économique, sociale et juridique (M.21)
- Techniques d'expression, de communication, d'animation et de documentation (M.22)
- Langue vivante (M.23)
- Education physique et sportive (M.31)

*environ 10h00 / semaine*

#### Domaine du champ professionnel

- Traitement des données (M.41)
- Technologies de l'information et du multimédia (M.42)
- Les écosystèmes aquatiques (M.51)
- Les espèces élevées en aquaculture (M.52)
- Production aquacole basée sur une alimentation exogène (M.53)
- Production aquacole basée sur l'exploitation des milieux naturels (M.54)
- Equipements aquacoles (M.55)
- Fonctionnement de l'entreprise aquacole (M.56)
- Filière, marché et territoire (M.57)
- Stages – 12 à 16 semaines (M.61)
- Module d'initiative locale (M.71)

*environ 20h00 / semaine*

### ✓ Stages (M.61)

12 à 16 semaines de stage permettant de vivre des situations significatives du référentiel professionnel parmi les champs de compétences suivants :

- Conduite des processus de productions dans différents milieux
- Analyse et conduite de systèmes de productions aquacoles
- Encadrement du personnel et gestion des moyens affectés
- Conseil et Communication

### ✓ Des matières au sein des modules

- Français, Documentation & Langue vivante
- Education socio-culturelle
- Education physique et sportive
- Mathématiques & Informatique
- Biologie-écologie
- Physique-Chimie
- Sciences Économiques Sociales et de Gestion
- Sciences et techniques des équipements
- Aquaculture

### ✓ L'horaire hebdomadaire

- A titre indicatif, une semaine pour la formation en voie scolaire, compte 30h00 de cours.
- L'organisation pédagogique des établissements et les modalités d'apprentissage varient. Les horaires hebdomadaires sont liés à cette organisation et peuvent donc varier d'un établissement à l'autre.

### ✓ Les épreuves

- Des épreuves terminales écrites ou orales - (50%)
- Des contrôles en cours de formation (CCF) - (50%)
- Des coefficients de 2 à 12.